

# Actualités OFS

10 Tourisme

Neuchâtel, avril 2017

## Rétropolation des indicateurs du compte satellite du tourisme 2001–2015

### 1 Introduction

Le tourisme fait l'objet, dans les Comptes nationaux (CN), d'un système de comptes séparé, appelé Compte satellite du tourisme (CST), qui mesure les effets économiques directs du tourisme et qui rend compte de la situation et de l'évolution de cette branche d'activité en Suisse. Trois grandeurs essentielles sont calculées dans le cadre du CST: l'utilisation touristique (qui correspond à la consommation touristique totale), la valeur ajoutée du tourisme et l'emploi dans le tourisme.

Le CST est établi en Suisse tous les trois à quatre ans (1998, 2001, 2005, 2008 et 2011). Le CST 1998 était une étude pilote. Dans les années intermédiaires, des indicateurs annuels, moins détaillés que le CST, renseignent sur les principales grandeurs de l'économie touristique.

Le CST est une statistique de synthèse. Il ne s'appuie pas sur une enquête particulière, mais sur différentes statistiques de base<sup>1</sup> qui constituent ses principales sources. En général, ces statistiques de base ne sont pas cohérentes entre elles et doivent être harmonisées.

Au cours de la période considérée (2001–2015), il y a eu, outre des révisions au niveau des réglementations, des changements notables dans les statistiques de base comme la révision des CN (2014), due au passage au SEC 2010<sup>2</sup>, et l'introduction du CST RCC 2008<sup>3</sup>, qui a conduit à l'établissement du CST révisé de 2011. Au niveau des statistiques de base, la statistique structurelle des entreprises (STATENT) a été utilisée pour la première fois en lieu et place du recensement des entreprises (RE). Ce changement dans les bases de données ainsi que le passage de la NOGA 2002 à la NOGA 2008<sup>4</sup> pour la classification des branches d'activité ont provoqué des ruptures structurelles dans les séries.

Pour y remédier et pour garantir l'entière comparabilité des résultats dans le temps, les statistiques de base ont été retravaillées et harmonisées pour la période 2001–2015. Les principales grandeurs de la statistique monétaire du tourisme ont ensuite pu être recalculées. Pour cette réropolation, le CST révisé de 2011 a été pris comme année de référence puisqu'il intègre tous les changements méthodologiques précités et constitue par conséquent une base solide.

Par cette réropolation, des séries temporelles cohérentes des grands agrégats du CST sont obtenues. Une version désagrégée au niveau des produits est également disponible, offrant un aperçu plus détaillé de l'évolution de chaque catégorie.

<sup>1</sup> STATENT, statistique de la TVA, tableaux input-output (IOT).

<sup>2</sup> EUROSTAT (2014): Système européen de comptes, SEC 2010. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2014.

<sup>3</sup> Nations Unies, Organisation mondiale du tourisme, EUROSTAT, OCDE (2008): Compte satellite du tourisme: recommandations concernant le cadre conceptuel (CST: RCC 2008) Luxembourg: Madrid, New York, Paris, 2010.

<sup>4</sup> NOGA: Nomenclature générale des activités économiques.

Le chapitre suivant expose en détail le traitement appliqué aux principales sources de données et les méthodes utilisées. Les principaux résultats sont ensuite présentés dans le cadre d'une analyse descriptive. L'accent est mis sur les évolutions de la valeur ajoutée brute du tourisme et sur l'emploi.

## 2 Traitement des données

Le compte satellite du tourisme de la Suisse s'appuie principalement sur trois sources qui ont dû être retravaillées et harmonisées pour la réropolation de la statistique monétaire du tourisme 2001–2015: les tableaux input-output, la STATENT (qui a remplacé le recensement des entreprises, RE) et la statistique de la valeur ajoutée (statistique TVA). Le compte satellite utilise encore d'autres statistiques de base qui n'ont nécessité aucun traitement: la statistique de l'hébergement touristique (HESTA), les comportements de la population en matière de voyages et le microrecensement sur les comportements en matière de transports<sup>5</sup>.

Pour les calculs relatifs aux différents produits du CST, une concordance NOGA au niveau des codes à six digits, qui a changé au moment du passage de la NOGA 2002 à la NOGA 2008, est utilisée. Pour garantir la comparabilité des concepts utilisés, la classification de la NOGA 2008 a été appliquée rétroactivement aux valeurs issues des sources de données antérieures à 2011.

Les statistiques de base ainsi obtenues sont cohérentes, avec des structures comparables, et ont permis d'établir une série chronologique réropolée des principaux agrégats du CST. Les totaux des statistiques de base ont pu être maintenus à travers la réropolation. Lorsque les données ne permettaient pas un nouveau calcul des parts touristiques, celles du CST de 2011 ont été utilisées.

Les données de la **STATENT**<sup>6</sup> n'étant disponibles pour la première fois qu'en 2011, des données compatibles pour la période antérieure (2001–2010) manquaient. Pour combler cette lacune et obtenir une base de réropolation uniforme pour les principales grandeurs du CST, un ensemble spécifique de données sur l'emploi a été créé. Le but était d'éliminer la rupture structurelle liée au passage d'une source de données à l'autre. La méthode a consisté à transposer la structure de la STATENT au niveau des codes à cinq digits de la NOGA, puis à l'appliquer, pour la période 2001–2008, à chaque branche réropolée de la NOGA au niveau deux digits. L'année 2008 est importante car c'est l'année du dernier recensement des entreprises (RE 2008), qui servait de base aux données sur l'emploi avant l'introduction de la STATENT. Les résultats du RE 2008 ont été ajustés à la structure de la STATENT 2011 au niveau des codes NOGA à cinq digits.

<sup>5</sup> Des données provenant d'un grand nombre d'autres statistiques et d'autres sources sont également utilisées, notamment les rapports d'activité des entreprises, des données administratives des offices fédéraux et des organes de surveillance, des études publiées par les hautes écoles et des données des organisations de la branche.

<sup>6</sup> Sur la STATENT, voir: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/industrie-services/enquetes/statent.html>

Les données sur l'emploi ont été réropolées jusqu'en 2001 à l'aide des taux d'évolution annuels utilisés pour le calcul de la productivité du travail. Ne disposant pas encore de données STATENT pour 2015 au moment de la publication, les taux de la STATEM<sup>7</sup> ont été utilisés pour cette année-là.

Pour établir les séries chronologiques de la statistique monétaire du tourisme, la valeur de la production et la valeur ajoutée brute du **tableau input-output (IOT)**<sup>8</sup> sont entre autres également utilisées. La base de départ est ici l'IOT de l'année de référence 2011. C'est actuellement le seul IOT qui soit fondé sur la classification NOGA 2008. Pour 2011, les données nécessaires au CST ont été tirées directement des tableaux de l'IOT 2011. Pour les années antérieures, ceux-ci ont été réropolés à l'aide des données du compte de production.

En Suisse, l'IOT n'est pas établi chaque année mais seulement à des intervalles de trois à quatre ans. Pour utiliser les données des valeurs de production et des valeurs ajoutées brutes des IOT d'avant et d'après 2011, la seule méthode possible consistait à utiliser les taux de variation annuels du compte de production pour déterminer la valeur de production des biens (aux prix à la production) pour les années précédentes. La même méthode a été utilisée, faute d'un IOT plus récent, pour les années postérieures à 2011.

La statistique de la **TVA** fournit, sur la base du taux spécial<sup>9</sup> appliqué aux activités d'hébergement, des données précises sur les chiffres d'affaires de l'hôtellerie et de la restauration. Ces deux branches n'en faisaient qu'une dans la NOGA 2002. La NOGA 2008 permet de les considérer séparément (NOGA 55 Hébergement, NOGA 56 Restauration).

La statistique de la TVA était basée jusqu'en 2007 sur la NOGA 2002; depuis 2008, elle s'appuie sur la NOGA 2008. Pour cette source de données, des clés de conversion entre les classifications NOGA ont été utilisées pour former une série continue, ce qui a permis d'effectuer, notamment pour les produits de l'hôtellerie et de la restauration, une réropolation jusqu'en 2001. En 2014 et 2015, les données TVA ont été estimées sur la base de l'HESTA<sup>10</sup>, faute de chiffres plus récents au moment de la publication.

La réropolation est tributaire du volume de données disponible dans les indicateurs annuels qui paraissent entre les CST et qui résultent d'une estimation des principaux agrégats du CST, lequel n'est publié que tous les trois ans. Le même degré de détail n'est dès lors pas disponible pour toutes les années de la période 2001–2015. Bien que les résultats soient désagrégés au niveau des produits, la différenciation par types de visiteurs<sup>11</sup> a été abandonnée.

<sup>7</sup> Sur la STATEM, voir: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/industrie-services/entreprises-emplois/statistique-emploi.html>

<sup>8</sup> Pour plus de détails sur l'IOT 2011, voir: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/economie-nationale/input-output.html>

<sup>9</sup> Le taux spécial de 3,8% pour les prestations d'hébergement s'applique aux prestations d'hébergement y compris le petit déjeuner, même si celui-ci est facturé séparément. <https://www.estv.admin.ch/estv/fr/home/mehrwertsteuer/fachinformationen/steuersaetze.html>

<sup>10</sup> Sur l'HESTA, voir: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/tourisme/hebergement-touristique/hotellerie.html>

<sup>11</sup> Le CST distingue cinq types de visiteurs: visiteurs suisses avec nuitées, visiteurs suisses sans nuitées, visiteurs étrangers avec nuitées, visiteurs étrangers sans nuitées.

Le tableau 1 donne une vue d'ensemble des sources de données selon la période et montre le rôle du CST 2011 comme référence pour la rétopolation.

### Comparaison des bases et des sources de données du CST

Bases et sources de données 2001–2015

T1

	2001–2010	2011–2015
Normes CN	SEC 1995	SEC 2010
Normes CST	CST: RCC 2001	CST: RCC 2008
Classification des activités économiques	NOGA 2002	NOGA 2008
Emploi	RE 2001, RE 2005, RE 2008	STATENT 2011
Valeur de la production brute	IOT 2001, IOT 2005, IOT 2008	IOT 2011
Données fiscales	Statistique TVA selon NOGA 2002 (jusqu'en 2007)	Statistique TVA selon NOGA 2008

## 3 Résultats

### 3.1 Parts du tourisme dans la valeur ajoutée totale et dans l'emploi

Ce chapitre présente, dans une optique descriptive, les principaux résultats de la rétopolation des grands agrégats des CST 2001–2015. À noter que seuls les effets économiques directs du tourisme sont considérés (à prix courants).

La statistique monétaire du tourisme permet de mesurer précisément l'importance du tourisme dans différentes branches de l'économie ainsi que la part du tourisme dans la valeur ajoutée totale et dans l'emploi total de l'économie.

Le tableau 2 montre la part du tourisme dans la valeur ajoutée brute (VAB) et dans l'emploi en équivalents plein temps (EPT) entre 2001 et 2015.

Ce tableau montre que la part du tourisme dans la valeur ajoutée brute de l'économie a varié, au cours de la période considérée, entre 2,9% en 2001 et 2,6% en 2015. Elle est passée à 2,8% en 2002 et s'est maintenue à ce niveau jusqu'en 2004. De 2005 à 2007, elle n'était plus que de 2,7%. Après une brève amélioration de 2008 à 2009, où elle est remontée à 2,8%, elle est redescendue à 2,7% en 2010 et s'est maintenue à ce niveau jusqu'en 2014, pour tomber enfin en 2015 à sa valeur la plus basse de 2,6%.

La part du tourisme dans l'emploi total de l'économie a oscillé entre 2001 et 2015 dans une étroite fourchette comprise entre 4,3% et 4,1%. De 2001 à 2004, la part du tourisme dans l'emploi total était de 4,3%, puis elle a légèrement diminué, passant à 4,2% de 2005 à 2010 – avec un bref retour à la valeur initiale de 4,3% en 2008. À partir de 2011 et jusqu'à la fin de la période, la part du tourisme dans l'emploi total est restée stable à 4,1%.

La tendance à la baisse des deux parts touristiques entre 2001 et 2015 est évidente, où les valeurs en fin de période, soit 2015, sont les plus basses.

### 3.2 Évolution de la valeur ajoutée brut du tourisme et de l'économie totale de 2001 à 2015

La valeur ajoutée brute (VAB) du tourisme (mesurée à prix courants) a augmenté de 27% entre 2001 et 2015. Cette croissance est moins forte que celle de la VAB de l'économie totale, qui a été de 38,8%. Le graphique 1 montre l'évolution de la VAB du tourisme et de l'économie totale sur une base indexée.

La valeur ajoutée brute du tourisme a reculé en 2002 et en 2003 (–0,8% et –0,3%), alors que l'évolution était positive pour l'économie totale (+0,2% et +1,1%). On peut voir là l'effet du *grounding* de Swissair<sup>12</sup> (et des attaques terroristes du 11 septembre 2001), effet de frein qui, dans le contexte des statistiques monétaires du tourisme, se reflète dans la valeur ajoutée du produit «transport aérien». Ce produit, par son évolution fortement négative de –7,9% en 2002 et de –11,8% en 2003, a fortement influencé la VAB du tourisme.

À partir de 2004, les taux d'évolution de la VAB de l'économie totale et du tourisme affichent tous deux une tendance positive. Jusqu'en 2007, le taux d'évolution de la VAB totale a toujours été supérieur à celui de la VAB du tourisme.

En 2008, la croissance de la VAB du tourisme (+7,1%) est pour la première fois supérieure à celle de la VAB de l'économie totale (+4,4%) traduisant certainement un effet de la Coupe d'Europe de football, qui a été organisée en 2008 en Suisse et en Autriche (Euro 2008).

Si l'Euro 2008 a très probablement eu un effet positif sur la croissance de la VAB du tourisme en 2008, elle n'a pas pu compenser, l'année suivante, les effets de la crise financière. Ainsi en 2009, la valeur ajoutée brute du tourisme et de l'économie totale ont sensiblement reculé (resp. de –3,4% et de –1,5%).

### Part du tourisme dans la valeur ajoutée brute totale et dans l'emploi

T2

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 <sup>1</sup>	2012	2013	2014	2015 <sup>2</sup>
Part du tourisme dans la valeur ajoutée brute en %	2,9	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6
Part du tourisme dans l'emploi en %	4,3	4,3	4,3	4,3	4,2	4,2	4,2	4,3	4,2	4,2	4,1	4,1	4,1	4,1	4,1

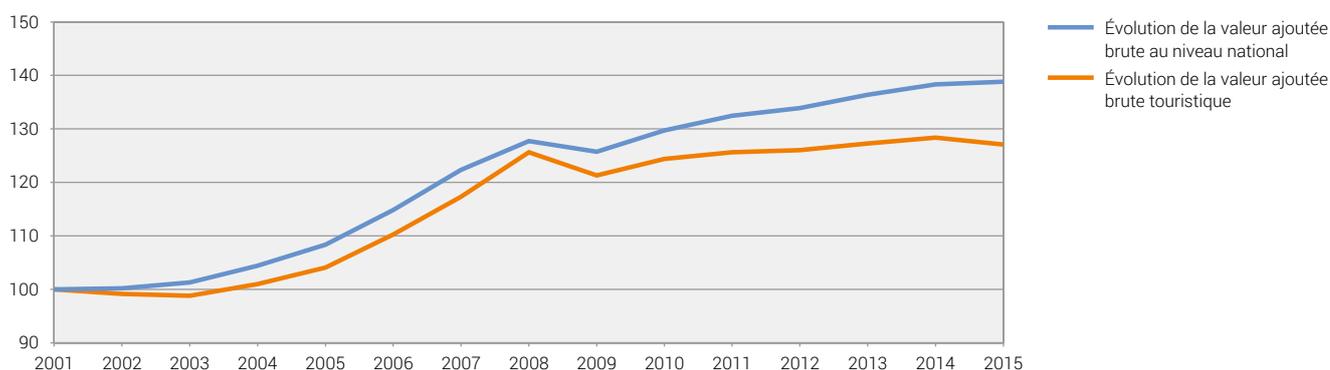
<sup>1</sup> Données du CST 2011

<sup>2</sup> Données provisoires

<sup>12</sup> 2 octobre 2001

## Évolutions<sup>1</sup> de la valeur ajoutée brute du tourisme et de la valeur ajoutée brute de l'économie totale (à prix courant, indice 2001=100)

G 1



<sup>1</sup> L'évolution des taux de croissance annuels (en %).

Source: OFS – Encyclopédie statistique de la Suisse

© OFS 2017

Une amélioration s'observe à partir de 2010 où la VAB du tourisme et celle de l'économie totale présentent des taux de croissance positifs. Cette tendance à la hausse se poursuit pour l'économie totale jusqu'à la fin de la période, soit jusqu'en 2015. Pour le tourisme, la tendance positive ne se maintient que jusqu'en 2014 et fait place à un recul en 2015 (-1,0%).

Par suite de la crise financière, l'économie suisse s'est trouvée confrontée à une appréciation continue de sa monnaie (CHF) par rapport à l'euro. Monnaie de refuge, le franc suisse a fait l'objet d'une forte demande sur le marché des devises (*safe haven*)<sup>13</sup>. Le cours du change<sup>14</sup> est tombé de 1.59 EURO/CHF en 2008 à 1.21 EURO/CHF en 2014. La Banque nationale suisse (BNS) est intervenue sur le marché des devises, maintenant un taux plancher de 1.20 EURO/CHF<sup>15</sup> à partir du 6.9.2011. Ce taux plancher a été levé le 15.1.2015<sup>16</sup>, de sorte qu'en 2015 le taux de change est tombé à 1.07 EURO/CHF.

C'est assurément dans ce contexte qu'il faut considérer le recul (-1,0%) de la VAB du tourisme en 2015 ainsi que l'affaiblissement de la dynamique de croissance de la VAB du tourisme pendant toute la période de surévaluation du franc suisse, après la crise financière de 2008. Cet effet s'observe dans le graphique 1, qui montre depuis 2008 un taux de croissance de la VAB du tourisme systématiquement inférieur à celui de l'économie totale, augmentant ainsi continuellement l'écart entre les deux courbes.

### 3.3 Évolution de l'emploi dans le tourisme et dans l'économie totale de 2001 à 2015

L'emploi touristique a augmenté de 10% entre 2001 et 2015, à un rythme inférieur à celui de l'emploi dans l'économie totale (16,3% au cours de la même période). Le graphique 2 présente l'évolution de l'emploi dans le tourisme et dans l'économie totale sur une base indexée.

L'emploi dans le tourisme a évolué négativement en 2002 (-0,2%) et en 2003 (-0,8%). Une légère amélioration s'observe en 2004 (+0,3%) avant une nouvelle baisse légère en 2005 (-0,2%). Dans l'économie totale, l'emploi a affiché une croissance nulle en 2002 (0,0%), puis un recul en 2003 (-0,5%), qui a toutefois été un peu moins marqué que dans le tourisme. À partir de 2004, on observe une tendance positive pour l'économie totale, qui se poursuit jusqu'en 2008. L'évolution a été négative en 2009 (-0,3%) suite à la crise financière. Depuis 2010, on observe à nouveau pour l'économie totale une tendance à la hausse jusqu'en 2015.

L'emploi dans le tourisme ne s'est rétabli qu'à partir de 2006 (+1,4%), mais il affiche en 2007 (+3,2%) et en 2008 (+3,4%) des taux de croissance nettement plus élevés que dans l'économie totale (+2,7% en 2007, +1,9% en 2008). Le recul consécutif à la crise a été d'autant plus fort en 2009 (-2,2%). Après un temps de récupération en 2010 (+0,7%) et en 2011 (+1,2%), le taux d'évolution de l'emploi dans le tourisme a de nouveau été en 2012 plus élevé (+1,7%) que dans l'économie totale (+0,4%). En 2013, l'évolution est de +1,7% dans le tourisme comme dans l'économie totale. La croissance de l'emploi s'est ralentie dans le tourisme en 2014 (+0,6%) puis a été nulle en 2015 (0,0%), alors que l'économie totale connaissait, avec un taux de +0,8% en 2014 et en 2015, une évolution stable et positive.

L'emploi dans le tourisme a stagné en 2015 (0,0%), ce qui, comme le recul de la VAB de la même année, pourrait être lié à la levée par la BNS du cours plancher du franc.

<sup>13</sup> Le CHF s'est apprécié par rapport à toutes les monnaies importantes: EURO, USD, YEN et GBP.

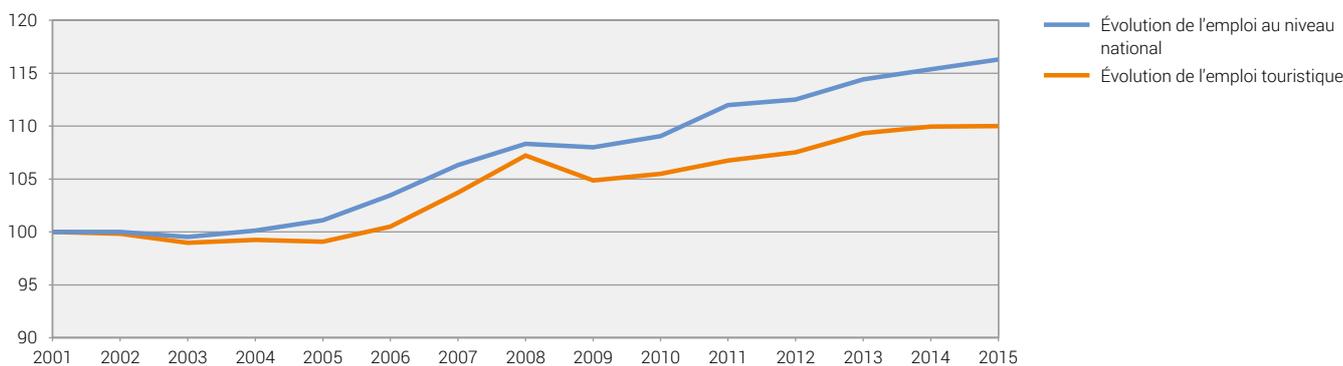
<sup>14</sup> Source: BNS, cours des devises, <https://data.snb.ch/de/topics/ziredev#!/cube/devkum>

<sup>15</sup> BNS, [http://www.snb.ch/de/mmr/reference/pre\\_20110906/source/pre\\_20110906.de.pdf](http://www.snb.ch/de/mmr/reference/pre_20110906/source/pre_20110906.de.pdf)

<sup>16</sup> BNS, [http://www.snb.ch/de/mmr/reference/pre\\_20150115/source/pre\\_20150115.de.pdf](http://www.snb.ch/de/mmr/reference/pre_20150115/source/pre_20150115.de.pdf)

## Évolutions<sup>1</sup> de l'emploi dans le tourisme et dans l'économie totale (en équivalents plein temps, indice 2001=100)

G 2



<sup>1</sup> L'évolution des taux de croissance annuels (en %).

Source: OFS – Encyclopédie statistique de la Suisse

© OFS 2017

Comme pour la VAB, dans la période qui a suivi la crise financière à partir de 2009, la progression de l'emploi dans le tourisme a ralenti par rapport à sa progression dans l'économie totale. L'effet a cependant été moins marqué pour l'emploi que pour la VAB, puisqu'en 2012 et en 2013 la progression de l'emploi n'a pas été plus forte dans l'économie totale que dans le tourisme. Depuis 2009, la croissance de la VAB a été chaque année plus forte dans l'économie totale que dans le tourisme.

Les taux d'évolution négatifs de l'emploi dans le tourisme en début de période, c'est-à-dire en 2002 et 2003, laissent penser que les effets du grounding de Swissair (et des attaques terroristes du 11 septembre 2001) ont été plus marqués sur l'emploi touristique que, dans la même période, sur la VAB du tourisme.

Si l'évolution des taux de change, vue au point 3.2, ne semble pas avoir eu le même effet ralentisseur sur l'emploi que sur la VAB en 2009, immédiatement après la crise, la levée du cours plancher EURO/CHF en 2015 semble quant à elle avoir marqué le taux de croissance de l'emploi touristique, qui a été de zéro en 2015.

Enfin, le taux de croissance nettement plus marqué de l'emploi dans le tourisme en 2007 et en 2008 peut être mis en relation avec l'EURO 2008.

## 4 Perspectives

La rétopolation a permis d'établir des séries chronologiques cohérentes des principaux agrégats du CST pour la période 2001–2015, de sorte que la comparabilité dans le temps des statistiques monétaires du tourisme du CST est désormais garantie. Le degré de détail atteint dans les calculs permet de proposer les séries de données aussi au niveau des produits. Ces séries chronologiques tiennent compte des effets de la révision des CN en 2014 (SEC 2010, NOGA 2008), des changements apportés aux statistiques de base (STATENT, IOT, TVA) et des changements méthodologiques dans les règles internationales d'établissement du CST (CST RCC 2008), si bien que la comparabilité internationale des résultats est elle aussi garantie.

Les milieux intéressés disposent désormais, pour la première fois dans le cadre de la statistique monétaire du tourisme, de séries chronologiques suffisamment longues pour effectuer des analyses débarrassées de toute rupture structurelle.

## Liste des abréviations

<b>AFC</b>	Administration fédérale des contributions
<b>BNS</b>	Banque nationale suisse
<b>CHF</b>	Francs suisses
<b>CN</b>	Comptes nationaux
<b>EPT</b>	Équivalents plein temps
<b>ESPA</b>	Enquête suisse sur la population active
<b>EUROSTAT</b>	Office de la Statistique de l'Union Européenne
<b>HESTA</b>	Statistique de l'hébergement touristique
<b>IOT</b>	Tableaux Input Output
<b>NOGA</b>	Nomenclature générale des activités économiques
<b>RE</b>	Recensement des entreprises
<b>SEC</b>	Système européen des comptes
<b>STATEM</b>	Statistique de l'emploi
<b>STATENT</b>	Statistique structurelle des entreprises
<b>CST</b>	Compte satellite du tourisme
<b>CST: RCC</b>	Compte satellite du tourisme: recommandations concernant le cadre conceptuel
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>VAB</b>	Valeur ajoutée brute

## Bibliographie

BFS (2008): *Satellitenkonto Tourismus der Schweiz, TSA 2001 und 2005. Grundlagen, Methodik und Ergebnisse*. Neuenburg: Bundesamt für Statistik, 2008.

BFS (2012): *Das System der Satellitenkonten Tourismus der Schweiz*. Neuenburg: Bundesamt für Statistik, 2012.

BFS, ESTV (2013): *Die Mehrwertsteuer in der Schweiz 2010–2011. Resultate und Kommentare*. Neuenburg: Bundesamt für Statistik, 2013.

BFS (2014): *VGR Revision 2014: Wichtigste Änderungen und Auswirkungen*. Neuenburg: Bundesamt für Statistik, 2014.

BFS (2015): *Statistik der Unternehmensstruktur (STATENT) 2011*. Neuenburg: Bundesamt für Statistik, 2015.

BFS (2015): *Schweizerische Input-Output-Tabelle 2011*. Neuenburg: Bundesamt für Statistik, 2015.

BFS (2015): *Das revidierte Satellitenkonto Tourismus 2011*. Neuenburg: Bundesamt für Statistik, 2015.

EUROSTAT (2014): *Europäisches System Volkswirtschaftlicher Gesamtrechnungen, ESVG 2010*. Luxemburg: Amt für Veröffentlichungen der Europäischen Union, 2014.

United Nations, World Tourism Organization, EUROSTAT, OECD (2008): *Tourism Satellite Account: Recommended Methodological Framework (TSA: RMF 2008)* Luxemburg: Madrid, New York, Paris, 2010



---

<b>Éditeur:</b>	Office fédéral de la statistique (OFS)
<b>Renseignements:</b>	Jerry Suk, OFS, tél. 058 463 66 59
<b>Rédaction:</b>	Jerry Suk, OFS
<b>Contenu:</b>	Jerry Suk, OFS
<b>Série:</b>	Statistique de la Suisse
<b>Domaine:</b>	10 Tourisme
<b>Langue du texte original:</b>	Allemand, Français
<b>Traduction:</b>	Services linguistiques de l'OFS
<b>Mise en page:</b>	Section DIAM, Prepress/Print
<b>Graphiques:</b>	Section DIAM, Prepress/Print
<b>Page de titre:</b>	OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Auke Holwerda – istockphoto.com
<b>Copyright:</b>	OFS, Neuchâtel 2017 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
<b>Téléchargement:</b>	<a href="http://www.statistique.ch">www.statistique.ch</a> (gratuit)
<b>Numéro OFS:</b>	251-1700-05